



« MINI-VÉLO »

« TEAM-VÉLO »

## 1. Présentation du club

Dénomination :

Siège social :

Nom du président :

Adresse courriel du président :

Adresse réseaux sociaux (Site web – Facebook – Autre)

## 2. Présentation du projet de la structure labellisée :

### 2.1. Les catégories de jeunes accueillies sont les suivantes :

- Mini-poussins : 3 – 5 ans
- Poussins : 6 – 7 ans
- Pupilles : 8 – 9 ans
- Benjamins : 10 – 11 – 12 ans
- Minimes : 13 – 14 ans
- Cadets : 15 – 16 ans
- Juniors : 17 ans – 18 ans non révolus

### 2.2. Descriptif du projet :

### 3. Les objectifs poursuivis :

#### 3.1. Objectifs éducatifs :

La structure respecte les objectifs éducatifs de l'école française de vélo :

- Transmettre et promouvoir les valeurs citoyennes : respect de soi - respect des règles –respect des autres-respect des lieux de pratiques – solidarité ;
- Permettre aux jeunes de tous milieux de pratiquer une activité de pleine nature au travers du vélo ;
- Promouvoir la pratique du vélo chez les jeunes ;
- Promouvoir la sécurité à vélo pour tous ;
- Permettre l'apprentissage des différentes pratiques du vélo dans le respect des règles de sécurité ;
- Favoriser la mixité sociale et développer la capacité d'autonomie des jeunes ;
- Encourager le sens des responsabilités et la prise d'initiatives ;
- Développer l'acquisition d'un ensemble de connaissances environnementales et culturelles ;
- Favoriser les échanges au sein du club, des organisations et manifestations fédérales ;
- Susciter l'engagement associatif ;
- Sensibiliser aux comportements de développement durable et au respect de l'environnement.

#### 3.2. Objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques d'une structure labellisée au sein de l'école française de vélo sont :

- Le développement de l'initiation au vélo et des premiers apprentissages ;
- Le développement des capacités physiques et intellectuelles du jeune ;
- Le développement des capacités techniques nécessaire aux différents types de pratique à vélo sur les routes, les chemins et les sentiers ;
- Le développement de l'autonomie à vélo ;
- La transmission des connaissances indispensables à la pratique du vélo et du cyclotourisme ;
- La valorisation des compétences acquises des jeunes au travers du carnet de progression ;
- La participation aux organisations et manifestations fédérales (départementales, régionales et nationales) ;
- La formation de nouveaux éducateurs au sein de la structure ;
- La communication sur les activités en interne et en externe à la structure.

### 4. Le fonctionnement de la structure :

Le fonctionnement des structures labellisées « Team-Vélo » et « mini-vélo » sont placées sous la responsabilité du ou de la président.(e) du club. Il ou elle délègue le fonctionnement au ou à la référent (e) identifié. (e) et titulaire du diplôme requis.

L'accueil des jeunes se fait entre le 1<sup>er</sup> septembre et le

- La \_\_\_\_\_ accueillera les enfants :
  - Jours et heures :

#### 4.1. Les moyens matériels

##### 4.1.1. Les locaux et sites de pratique utilisés

- Siège du club et salle pour les apprentissages théoriques ;
- Equipement mis à disposition par la collectivité à la structure pour :
  - Tout lieu ouvert à la circulation publique identifié pour les activités (parc, bois, forêt, base VTT, etc...).

##### 4.1.2. Le matériel pédagogique

- Vélos :
  - Draisienne

- VTT
- Route
- Vélo couché
- Tandem
- Handbike
- Autres
- Casques
- Kit pédagogique de type éducation routière
- Kit d'apprentissage technique (pilotage et maniabilité)
- Kit balises orientation
- Boite de mécanique
- Trousse de premiers secours
- Véhicules (minibus – utilitaires – remorques)
- Autres matériels :

#### 4.1.3. Les outils pédagogiques « école française de vélo »

- Carnets de progression ;
- Délivrance des pignons ;
- Délivrance des Plateaux ;
- Guide et fiches pédagogiques EFV.

#### 4.2. Les moyens humains

- Référent de la structure :
- Coordonnées :
  - Adresse :
  - Téléphone :
  - Courriel :
- Identifier toutes les personnes qui participent à l'encadrement des jeunes titulaires d'une qualification ou adultes accompagnateurs : adresse – téléphone – courriel en annexe au projet pédagogique.

#### 5. L'organisation

- Lieu d'implantation de la structure :

- Organisation de la séance :
  - Accueil des enfants ;
  - Mise en place et présentation de la séance ;
  - Vérification du matériel – annonce des groupes et rappel des consignes de sécurité ;
  - La séance d’activités : Sortie – jeux – pilotage – etc... ;
  - Rangement du matériel ;
  - Gouter ;
  - Bilan avec les enfants (selon l’âge) ;
  - Départ des enfants.

## 6. Les activités envisagées

En fonction du nombre de jeunes, des âges et des aptitudes technique et physiques, le club proposera aux jeunes de participer aux différentes activités organisées par la fédération française de cyclotourisme (critérium départemental, régional, éducation routière, snej, brevet etc. ...). Le club pourra aussi organiser des séjours ou des rencontres de toutes nature avec d’autres structures labellisées, la présence des jeunes à ces activités sera le témoin de la dynamique de l’école.

## 7. Le mode d’évaluation mis en place

L’évaluation permettra une prise en compte de l’évolution du projet pédagogique et de ses objectifs afin de pouvoir analyser la situation.

### 7.1. Le livre de bord

Mise en place d’un livre de bord de la structure rempli après chaque rassemblement et séance :

- Les présents (enfants et éducateurs) ;
- Les parcours réalisés ;
- Les ateliers réalisés ;
- Les participations aux activités fédérales ;
- Les idées émanant des jeunes ;
- Les remarques des éducateurs.

### 7.2. Evaluation quantitative du projet de la structure

- Le nombre de jeunes adhérents ;
- La régularité des participants aux activités de l’école ;
- Le nombre de projets ou sortie à l’extérieur ;
- Le nombre de projets organisés par les jeunes ;
- Le nombre d’adultes impliqués dans l’école et formés ;
- Nombre de carnet de progression en cours ;

- 
- 

### 7.3. Evaluation qualitative

- Niveau de certification des acquis (pignons et plateau) – compétences validés ;
- Résultat des jeunes en points et non en place, au CNJC et CER ;
- Jeunes en JEF ;
- Rencontres enfants-encadrants-parents : identifier les difficultés et les points positifs. Préparer le nouveau projet ;
-

- 

#### 7.4. L'indicateur de participation

- Aux randonnées extérieures organisées par d'autres clubs ;
- Au critérium départemental, régional, national ;
- Au concours d'éducation routière ;
- Aux grandes manifestations fédérales ;
- Aux activités spécifiques jeunes interclubs ;
- Aux séjours organisés ;

- 

-